



## Charte #MULHOUSE TEMOIGNE

Dans le cadre du projet # MULHOUSE TEMOIGNE, la Ville de Mulhouse collecte les témoignages des habitants, à des fins d'archivage et de publication.

Les contributions sont déposées selon les termes de la licence [CC-BY-SA](#) qui oblige à citer l'auteur et permet toute exploitation de l'oeuvre, par tous moyens et sous tous formats, y compris à des fins commerciales.

Une première publication, très partielle et sélective sera faite sur le site des bibliothèques de Mulhouse.

La présente charte indique les critères de non-publication.

La Ville de Mulhouse est seule juge des témoignages qu'elle met en ligne. Seule une sélection sera publiée sur le site.

Les témoignages proposant du contenu contraire à la loi sont proscrits et ne seront pas publiés, notamment :

- l'incitation à la haine raciale et les propos racistes, antisémites et xénophobes,
- la négation de crimes contre l'Humanité et des génocides reconnus, et l'apologie des crimes de guerre et/ou du terrorisme,
- les propos à caractère homophobe ou sexiste,
- les propos d'une nature violente, pornographique ou pédophile,
- la diffamation et les injures,
- les atteintes à la vie privée ou à la présomption d'innocence, l'usurpation d'identité,
- le non-respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle,
- l'incitation à la commission de crimes ou de délits, l'apologie des stupéfiants,
- l'appel au meurtre et l'incitation au suicide,
- la promotion d'une organisation reconnue comme sectaire.